



## **Communiqué**

Pour diffusion immédiate

### **Les Fleurons du Québec : dévoilement de la première promotion des 100 municipalités québécoises classifiées**

**Saint-Hyacinthe, le 15 novembre 2006** – Une nouvelle référence officielle québécoise est née: celle des Fleurons du Québec. Le dévoilement public de la classification horticole de 100 municipalités québécoises a eu lieu le 15 novembre dernier dans le cadre de l'Exposition commerciale de l'horticulture ornementale du Québec.

M. Jean Grégoire, président de la Corporation des Fleurons du Québec, était particulièrement fier de procéder au dévoilement de cette classification : « les 100 municipalités ayant reçu la visite de nos classificateurs nous offrent un superbe portrait du Québec fleuri . Elles couvrent 17 des 21 régions touristiques du Québec et leurs populations s'échelonnent de 141 habitants à 370 000 habitants. Vous découvrirez, par la belle moisson de Fleurons récoltés, que cette première promotion est très riche. Nos critères de classification étant très rigoureux, nous en concluons que les municipalités ayant investies dans leur patrimoine naturel attendaient depuis longtemps une reconnaissance nationale et un label de qualité comme celui des Fleurons du Québec ».

Ces municipalités aujourd'hui promues « Fleurons du Québec » ont été évaluées sur l'ensemble de leurs domaines (municipal, institutionnel, résidentiel, commercial et industriel), selon des critères objectifs, mesurant la richesse et la qualité de l'embellissement horticole, dans une perspective de développement durable. En fonction du pointage obtenu, ces municipalités ont reçu une cote pouvant s'étaler de 1 à 5 Fleurons. Cette classification est valable pour 3 ans.

Rappelons que le programme de classification horticole des Fleurons du Québec a été lancé en septembre 2005. Cette formule novatrice, remplaçant l'ancien concours Fleurir le Québec, valorise l'embellissement horticole des municipalités du Québec sur une base durable.

Le programme de classification horticole des Fleurons du Québec est soutenu par trois ministères, soit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère des Affaires municipales et des Régions, ainsi que le ministère du Tourisme. Ceux-ci font partie des membres fondateurs de la Corporation des Fleurons du Québec, tout comme la Fédération interdisciplinaire d'horticulture ornementale du Québec, la Fédération des Sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, l'Association des Responsables d'espaces verts du Québec, la Fédération Québécoise des Municipalités, ainsi que l'Union des Municipalités du Québec. Tous s'entendent sur le succès de la nouvelle formule des Fleurons du Québec pour l'embellissement horticole des municipalités et sur ses belles promesses d'avenir.

Pour obtenir la classification des 100 municipalités Fleurons du Québec par régions touristiques, consultez le portail Internet [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com)

-30-

Pour information :

Marie-Andrée Boucher, chargée de projet pour Les Fleurons du Québec

Courriel : [marie.boucher@fleuronsduquebec.com](mailto:marie.boucher@fleuronsduquebec.com)

Tél. : (450) 774-5707